

Qu'est-ce que l'accès adapté et qu'est-ce que cela signifie pour les patients?

Voir votre médecin lorsque vous en avez besoin!

L'accès adapté est une nouvelle approche qui vise à **améliorer l'accès à votre médecin de famille au moment où vous en avez besoin.**

Auparavant, vous deviez prendre rendez-vous plusieurs mois d'avance. Lorsque vous aviez une urgence mineure, tous les rendez-vous de votre médecin étaient souvent comblés. Seul le médecin de la clinique d'urgence était disponible.

L'accès adapté implique une réorganisation dans la manière d'attribuer les rendez-vous. Les rendez-vous sont maintenant attribués dans la même semaine ou la semaine suivante. Il n'est donc plus possible de prendre rendez-vous plusieurs mois à l'avance.

Que faire alors pour voir votre médecin?

Vous n'avez qu'à téléphoner lorsque vous avez besoin de voir votre médecin de famille pour cause de maladie ou lorsque vient le temps de votre rendez-vous de suivi annuel ou autre. Selon la disponibilité de votre médecin, un rendez-vous vous sera attribué dans les jours qui suivent.

Pour plus de détail sur l'accès adapté, nous vous invitons à consulter cet article de la Presse disponible sur le site de la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec <http://www.fmoq.org/fr/organization/administrative/clinics/advanced/Lists/Billets/Post.aspx?ID=4>